



Journée d'études et de réflexions sur les télésièges

le 12 juin 2013



Rappel
Contexte réglementaire
Actions SNMSF
Actions locales



Rappel

- ↪ **221 ESF sur tous les massifs**
- ↪ **16 500 moniteurs**
- ↪ **2000 salariés (hôtesse d'accueil, secrétaires)**
- ↪ **2.2 millions d'élèves**



Télesièges : contexte réglementaire

Arrêté du 7 août 2009 relatif à la conception, à la réalisation, à la modification, à l'exploitation et à la maintenance des téléphériques

Guide RM1 du STRMTG relatif à l'exploitation et maintenance des téléphériques



« Les enfants restent placés sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes auxquelles ceux-ci en ont délégué la garde (amis, moniteurs...) à qui il appartient :

- d'**apprécier l'aptitude** des enfants à emprunter les installations de la station, et de s'organiser en conséquence,*
- d'**informer** les enfants sur les règles d'usage des installations et de les **alerter** sur les attitudes à avoir et les erreurs à ne pas commettre notamment en cas d'arrêt »*



*« Les enfants dont la taille ne dépasse pas **1.25m** ne peuvent être transportés sur un siège que s'ils sont **accompagnés** par au moins une personne en mesure d'apporter une aide nécessaire à ces enfants, notamment pour la manœuvre du garde-corps et le respect des consignes de sécurité.*

(A titre d'exemple, l'aptitude de cette personne peut être appréciée par son titre de transport)

***Au maximum 2 enfants** sont admis de chaque côté de cette personne sans place vide entre eux. »*



*« Dans le cas d'un groupe encadré, il appartient au responsable de ce groupe **d'organiser l'affectation** des enfants par siège dans le respect des aménagements prévus par l'exploitant*

*et de s'assurer, préalablement à l'embarquement, que **les personnes concernées par l'accompagnement des enfants ne s'y opposent pas** »*



Conséquence :

Mise en cause de la responsabilité du moniteur en cas d'accident.

L'utilisation des télésièges constitue une préoccupation très sérieuse pour les moniteurs.



Actions initiées par le SNMSF

- Renforcement de l'information fournie aux professionnels en collaboration avec DSF
- Aménagement du cycle préparatoire au Diplôme d'Etat
- Mobilisation avec implication financière sur la recherche et le développement de solutions adaptées



Actions locales

- Information spécifique en début de saison en présence des représentants des RM
- Expériences locales pour l'apprentissage
- Implication dans l'organisation de l'embarquement



Merci de votre écoute

